

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE TRANSITION

PRIMATURE

MINISTERE DE LA PROSPECTIVE ECONOMIQUE ET
DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

DIRECTION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES

DIVISION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES

SERVICE DE LA CONJONCTURE

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

وحدة - عمل - تقدم



جمهورية تشاد

الرئاسة الانتقالية

الوزير الأول

لتنموي الـ تخطيط وزارة الاقتصاد و
والتعاون الدولي

أمانة الدولة

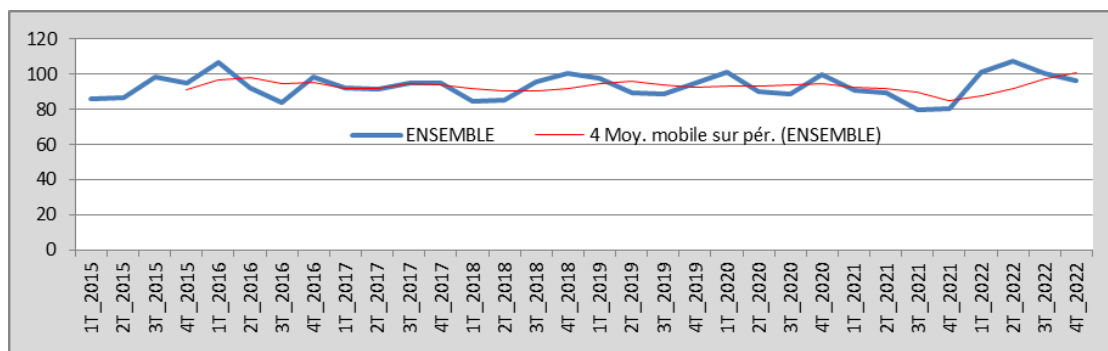
الإدارة العامة للوزارة

المعهد الوطني للإحصاء والدراسات الاقتصادية
والديموغرافية



INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(4^{ème} trimestre 2022)



Présentation

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) est un indicateur permettant de mesurer l'évolution de la production du tissu industriel sur une période bien définie.

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) publie depuis janvier 2012, des notes trimestrielles de l'IHPI pour répondre aux besoins des utilisateurs afin de disposer des informations trimestrielles sur l'activité industrielle au Tchad.

L'indice base 100 en 2012 du Tchad, couvre les industries extractives, agro-alimentaires, du textile, d'habillement et du cuir, d'imprimerie, pétrolières, de matériaux-minéraux, métalliques, manufacturières et les industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). L'IHPI est de type LASPEYRES et est obtenu en sommant les indices des sous-branches pondérés par leurs valeurs ajoutées respectives par rapport à la valeur ajoutée totale industrielle de l'année de base. L'échantillon est composé de 26 entreprises avec 34 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin d'un trimestre sous revue.

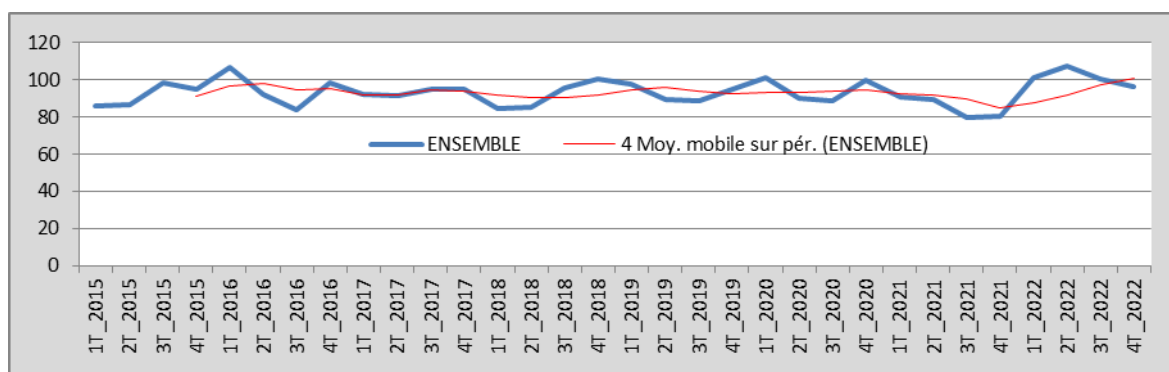
PRODUCTION INDUSTRIELLE

Une baisse de la production industrielle au quatrième trimestre 2022

L'activité de la production industrielle continue de baisser au quatrième 2022. En effet, la production industrielle a connu une baisse de 5,8% par rapport au trimestre précédent. Cette baisse est consécutive à la contraction de la production de l'imprimerie (-27,1%), de la branche industries extractives (-12,2%) et de la branche électricité, eau et gaz (-9,0). Cependant, cette diminution a été atténuée par une hausse de 244,7% de la production de la branche des industries agro-

alimentaires suivie de 39,5% de celle des industries manufacturières et de 15,5% de celle des industries pétrolières. Tributaire des baisses de 64,4% et de 58,9%, respectivement des productions des industries métalliques et des autres industries agro-alimentaires, l'activité de production industrielle connaît une baisse de 0,4% en glissement annuel.

Graphique 2 : Evolution de l'indice d'ensemble du 1^{er} trimestre 2015 au 4^{ème} trimestre 2022

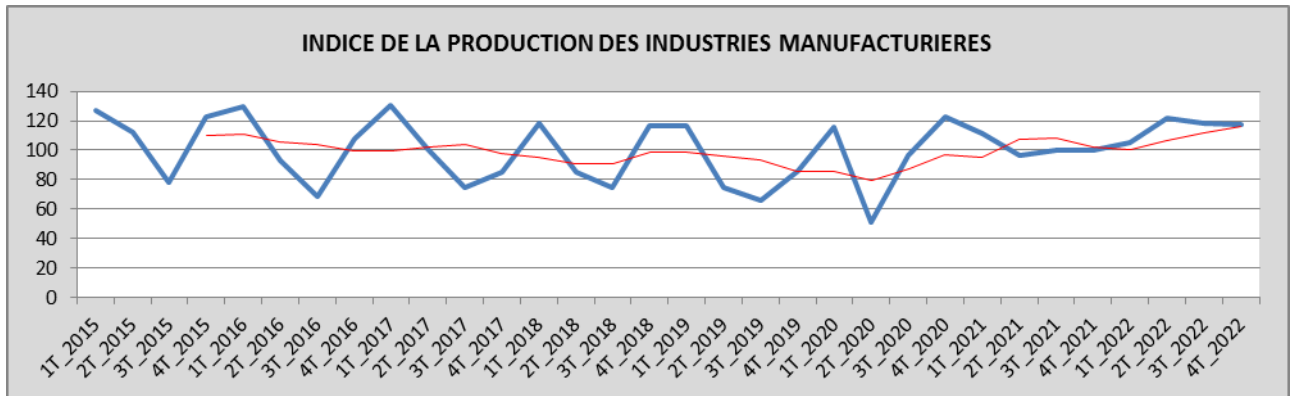


Une hausse de production des industries manufacturières.

Après une baisse observée au troisième trimestre 2022, l'indice de production de l'industrie manufacturière qui regroupe une grande partie des industries tchadiennes est en hausse de 39,5% par rapport au trimestre précédent. Aussi, en

glissement annuel, les activités de production dans cette branche sont-elles bonifiées de 20,1%.

Graphique 3 : Evolution de l'indice de production des industries manufacturières du 1^{er} trimestre 2015 au 4^{ème} trimestre 2022

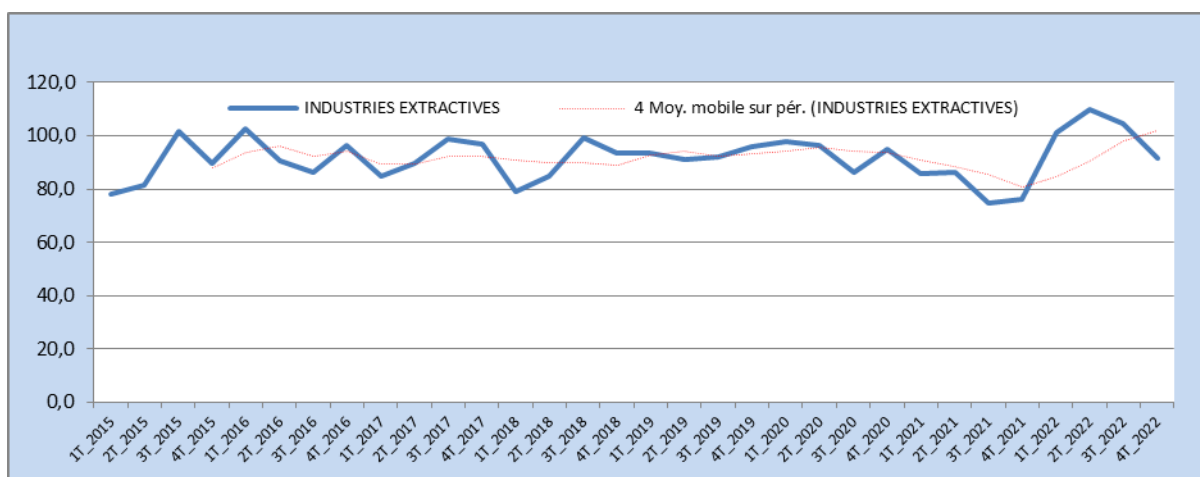


Une baisse de la production des industries extractives

La production des industries extractives continue de baisser au quatrième trimestre 2022, tant en variation trimestrielle (-12,2%) qu'en glissement annuel (-4,1%). Cette baisse s'expliquerait par la contre-

performance des différents consortiums qui ont vu leur production diminuer au cours de ce trimestre par rapport au trimestre précédent.

Graphique 4 : Evolution de la production de la branche des industries extractives du 1^{er} trimestre 2015 au 4^{ème} trimestre 2022



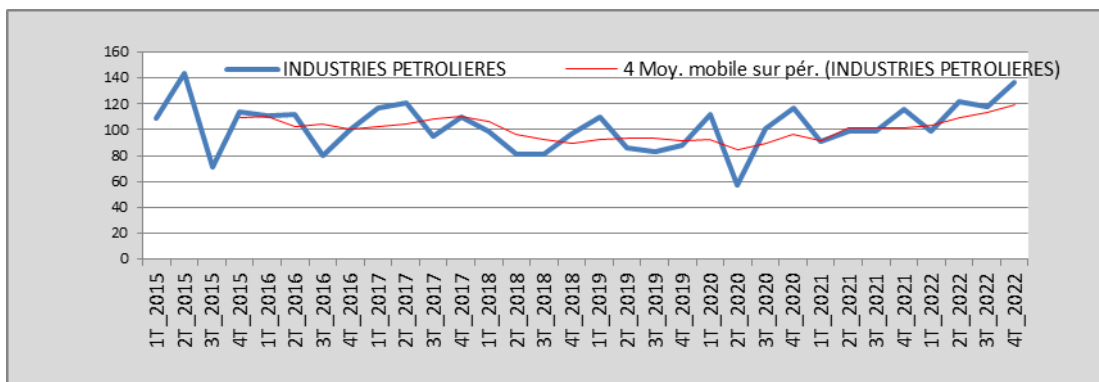
Une hausse de la production des industries pétrolières.

En variation trimestrielle, l'activité de production dans les industries pétrolières au quatrième trimestre 2022 est en hausse

de 15,5%. Cette hausse de production par rapport au trimestre précédent est liée à l'augmentation de la production du Super

et du Kérosène sur la période. Par ailleurs, en glissement annuel, on note une hausse de 3,6%. Au regard de la courbe de tendance, on pourrait encore s'attendre à une hausse de la production au prochain trimestre.

Graphique 5 : Evolution de la production de la branche des industries pétrolières du 1^{er} trimestre 2015 au 4^{ème} trimestre 2022



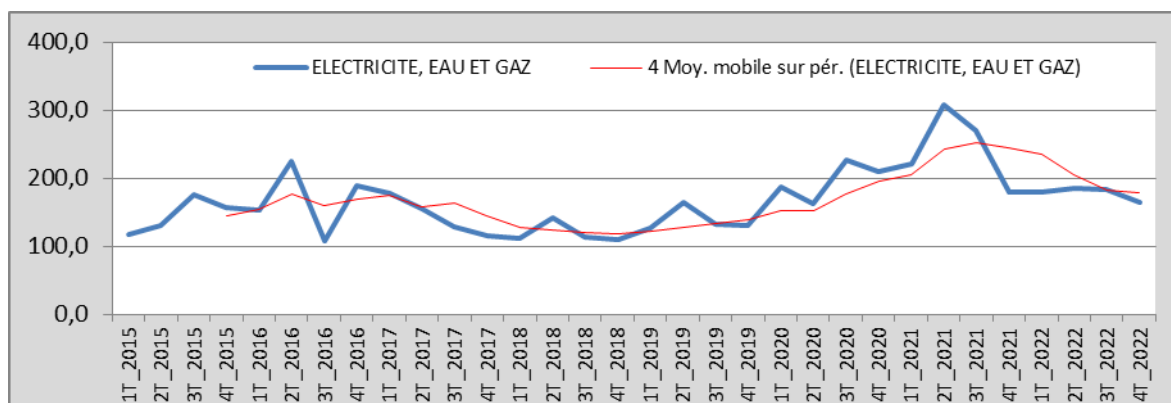
Une baisse de la production des industries de production et de distribution d'électricité, d'eau et de gaz.

L'indice de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz au quatrième trimestre 2022 a vu sa production diminuer de 9,0% par rapport au trimestre précédent. Cette baisse résulterait en partie des délestages récurrents d'électricité qui se poursuivent au quatrième trimestre 2022 pour des causes multiples (pannes techniques et la vétusté des installations

qui impactent durement les activités économiques). Les difficultés d'approvisionnement en carburant seraient aussi à l'origine de la diminution de l'offre d'énergie au cours de ce trimestre sous revue.

Cependant, en glissement annuel, on note une progression de 5,3% sur la période.

Graphique 6 : Evolution de la production de la branche électricité, eau et gaz du 1^{er} trimestre 2015 au 4^{ème} trimestre 2022



Une forte hausse de la production des industries agro-alimentaires

Au quatrième trimestre 2022, la production des industries agro-alimentaires est en progression de 244,7% par rapport au trimestre précédent, en raison de la forte demande des produits agro-alimentaires pendant la période. De même, en glissement annuel, la plupart de la production dans les industries

agroalimentaires est en progression de 135,0% sur la période. Les demandes et les ventes en prélude aux fêtes de fin d'année expliqueraient ce niveau de production. Par ailleurs, il faut ajouter la saisonnalité de la production de certains produits comme le sucre dont la campagne de production commence en novembre de chaque année.

Une augmentation de la production de l'imprimerie.

Les activités de production de l'imprimerie au quatrième trimestre 2022 sont en baisse de 27,1% par rapport au trimestre précédent. Cette baisse dans les imprimeries serait liée au temps mort dans les activités après la rentrée des classes. Cependant, en glissement annuel, la

production de l'imprimerie est en hausse de 14,9%.

BRANCHES D'ACTIVITES	Valeur des indices, base 100 : 2012		
	4 ^{ème} Trim. 2022	Variation trimestrielle (en %)	Glissement annuel (en %)
Industries extractives	91,7	-12,2	-4,1
Industries agro-alimentaires	104,1	244,7	135,0
Industries du textile, d'habillement et du cuir			
Imprimerie	44,9	-27,1	14,9
Industries pétrolières	136,4	15,5	3,6
Industries de matériaux et minéraux	0,0		
Industries métalliques	7,7	0,0	-64,4
Industries manufacturières	119,0	39,5	20,1
Autres industries manufacturières	22,2	0,0	-58,9
Electricité, eau et gaz	166,2	-9,0	5,3
IHPI_Global	96,2	-5,8	-0,4

Source : INSEED, 4^{ème} trimestre 2022.

Aperçu méthodologique de l'IHPI

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPi harmonisé dans les pays membres d'Afristat, le Champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'Afristat (NAEMA) parmi les activités agricoles. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les Boulangeries industrielles qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la liste des entreprises du répertoire des entreprises dont dispose l'INSEED. Cette liste a été étendue à d'autres entreprises issues des fichiers des autres administrations (DGI, CNPS, ...). Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité sectorielle et de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de taille de l'entreprise.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries témoins), aux indices de sous-branche et à l'IPi harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du trimestre courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon le poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon le poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Tableau A01 : Indices par branche d'activités

BRANCHES	Pondérations	T4 2021	T3 2022	T4 2022	Variation trimestrielle (en %)	Glissement annuel (en %)
EXTRACTION D'HYDROCARBURES	8148,7	95,5	104,6	95,1	-9,0	-0,4
AUTRES ACTIVITES EXTRACTIVES	17,3	97,8	97,6	0,0	-100,0	-100,0
ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES	289,3	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	304,8	16,9	16,8	17,0	1,1	0,3
FABRICATION DE BOISSONS	100,1	141,1	97,1	127,5	31,3	-9,7
FABRICATION DES PRODUITS A BASE DE TABAC	86,6	28,7	0,0	0,0		
FABRICATION DE PRODUITS TEXTILES	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS	7,1	39,1	61,7	44,9	-27,1	14,9
RAFFINAGE PÉTROLIER, COKEFACTION	907,8	131,6	118,1	136,4	15,5	3,6
FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX	30,5	114,0	74,0			
FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A.	28,4	21,6	7,7	7,7	0,0	-64,4
FABRICATION DE MEUBLES ET MATELAS	0,2	54,1	22,2	22,2	0,0	-58,9
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ,	57,6	161,7	192,0	170,5	-11,2	5,5
CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	12,7	140,1	139,7	146,4	4,8	4,5
ENSEMBLE	10000,0	96,6	102,1	96,2	-5,8	-0,4

Source : INSEED/DSE/DSE/SC, 4^{ème} Trimestre 2022

Supervision générale :

Dr BARADINE ZAKARIA MOURSAL, Directeur Général de l'INSEED

Coordination technique des travaux :

AHMAT SOULEYMAN HACHIM, Directeur des Statistiques Economiques ;
ZAKARIA ISSAK ABDELKERIM, Chef de Division des Statistiques Economiques.

Traitement et rédaction :

FANGAMLA MARANDI, Chef de Service de la Conjoncture

Collecte des données :

AFEZOU Michel ;
ABDEL NASSER Idriss Daoud ;
BRAHIM Hassan ;
SABRE Hassan Hachim ;
YADIA PAYANFOU.

Lecture et validation : Comité de Suivi de la Qualité Statistique (CSQS).

Diffusion : Direction du Management de l'Information et de l'Informatique (DMII)

Toutes les correspondances concernant l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle sont à adresser à **Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED)**, Avenue du Général **CHARFADINE Ahmat**, Quartier Djambal Ngato, BP : 453 – N'Djaména-Tchad, **téléphone** : +235 22 52 31 64, **Fax** : +235 22 52 66 13, **E-mail**: info@inseed.td, **Site web** : www.inseed.td.